



Parte a **ottobre** il
CENSIMENTO
POPOLAZIONE e ABITAZIONI
L'Italia, giorno dopo giorno.

 POPOLAZIONE
CENSIMENTI PERMANENTI
E ABITAZIONI

 Istat

COMMENCE EN OCTOBRE LE RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DU LOGEMENT

L'Italie jour après jour

AVEZ-VOUS REÇU UNE LETTRE NOMINATIVE D'ISTAT VOUS INVITANT À PARTECIPER AU RECENSEMENT?

Cela signifie que vous faites partie de l'échantillon statistique sélectionné qui devra répondre au recensement **en autonomie**: remplissez le questionnaire en ligne au plus vite, en vous connectant avec les identifiants que vous trouvez dans la lettre.

À partir du 2 octobre 2023, la famille pourra remplir le questionnaire en ligne ou se rendre en personne dans l'un des **Centro Comunali di Rilevazione (CCR), voir la liste**, où il sera possible de recevoir l'aide d'un agent municipal.

Les familles qui ne remplissent pas le questionnaire en ligne ou qui le remplissent de manière incomplète recevront un rappel d'Istat dès la deuxième quinzaine d'octobre.

Il est possible de compléter le questionnaire en ligne jusqu'au **11 décembre 2023**.

À partir du 12 décembre 2023, les familles pourront encore répondre, mais uniquement de la manière suivante:

- Entretien téléphonique avec un opérateur municipal

- Entretien à domicile avec un enquêteur, également sur rendez-vous
- Entretien en personne avec un agent municipal dans l'un des Centri Comunali di Rilevazione

L'enquête se termine le **22 décembre 2023**.

Participer au recensement est une obligation légale.

[REmplir le questionnaire](#)

MODALITÉ DE REMPLISSAGE EN LIGNE

Une fois que vous avez accédé au portail "Remplir le questionnaire", cliquez sur "LOG IN" (à gauche de la page). Vous pouvez vous connecter avec votre **code d'utilisateur** et votre code **PIN*** (il s'agit du code de titulaire de la lettre) ou avec les identifiants **SPID** ou **CIE**.

** Pour récupérer le code PIN, appeler le Numéro Vert 800.188.802 ou contactez l'un des Centri Comunali di Rilevazione établi dans la commune.*

AVEZ-VOUS TROUVÉ DANS VOTRE PORTE UNE AFFICHE ANNONÇANT LE RECENSEMENT ET LA VISITE D'UN DÉTECTEUR?

Cela signifie que vous faites partie de l'échantillon qui participe au recensement de 2023 avec **l'appui d'un détecteur**, l'enquête dite "de terrain".

Du **17 octobre au 22 novembre 2023**, vous pourrez accueillir l'enquêteur désigné par la commune, qui vous fournira des explications sur le recensement. L'affiche contient des informations sur le recensement en cours, le nom de l'enquêteur désigné par la commune, le jour et l'heure de la visite de l'enquêteur et tous les contacts utiles pour obtenir des informations. De plus, vous recevrez une lettre d'information de l'ISTAT vous informant du début de l'enquête, de son déroulement, de toutes les personnes à contacter

pour obtenir de l'aide et des précisions, ainsi qu'un dépliant contenant d'autres informations utiles sur le recensement et son objectif.

Un enquêteur **muni d'une carte** prendra contact avec les familles sélectionnés et, **après avoir recueilli quelques informations personnelles**, indiquera les différentes manières de participer au recensement et de remplir le questionnaire.

Les familles pourront alors choisir entre:

- un entretien à leur domicile avec l'enquêteur, qui recueillera sur une tablette toutes les informations requies par le questionnaire
- le remplissage autonome du questionnaire à domicile sur la tablette de l'enquêteur (avec l'assistance technique de l'enquêteur, si demandée)
- se rendre en personne dans les Centri Comunali di Rilevazione, voir liste, pour effectuer
 - l'entretien avec un opérateur municipal qui recueille toutes les informations requises par les questionnaire sur un PC ou une tablette
 - le remplissage autonome du questionnaire sur un PC ou une tablette fourni par la municipalité, avec l'assistance technique d'un opérateur, si demandé

CONTACTS

Pour obtenir des informations et du soutien, vous pouvez:

- contacter le numéro de téléphone dédié du lundi au jeudi de 9h à 17h
- se présenter aux Centri Comunali di Rilevazione, voir liste, où il sera possible de recevoir l'aide d'un opérateur.

Il est nécessaire de présenter une lettre reçue de l'ISTAT, une pièce d'identité et la carte de santé.

L'assistance pour remplir le questionnaire est entièrement gratuite.